



Comment se faire connaître et reconnaître sur le marché du patrimoine bâti ?

Il est important de savoir valoriser son savoir-faire et son expertise sur son secteur d'activité.

Le marché du patrimoine bâti est vaste et concerne aussi bien le patrimoine vernaculaire que les monuments historiques.

L'artisan, sensible au patrimoine bâti, apportera un conseil à son client afin de conduire à une restauration du bâti dans les règles de l'art.

L'intégration de d'autres éléments de notre époque comme l'accessibilité, la rénovation énergétique, la RSE pourra être proposée tout en respectant, là encore, le bâti ancien.

→ Trouvez votre CAPEB départementale sur <https://www.capeb.fr/>